Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 056-215600321-20250410-2025_027-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE CAMPENEAC

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures et quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 28 mars 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - PICARD Laurence - DENIS Stéphane - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale.

Absents excusés : WHITE Cécile ayant donné procuration à Sandra DRAGON, JUGEL Stéven ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MORIN DIEGO Isabelle ayant donné procuration à Mathilde ALIX.

Absent : DELOURME Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Pascale PONGERARD.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 15 à 20h00
Votants : 18 à 20h00

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/27

Objet : Approbation du Compte de gestion 2024 – Budget principal.

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le Chef du service comptable du Service de Gestion Comptable de PONTIVY. Le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif pour le budget principal de la Commune.

L'identité de valeur est constatée entre les écritures du Compte administratif du Maire et du Compte de gestion du Service de Gestion Comptable de PONTIVY.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- Présents : 15
- Votants : 18
- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Majorité absolue : 10
- Suffrages exprimés : 18

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 056-215600321-20250410-2025_027-DE

Au vu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** le Compte de gestion du Service de Gestion Comptable de PONTIVY relatif au budget principal pour l'exercice 2024, dont les écritures sont conformes à celles du Compte administratif pour le même exercice.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE,
Maire.

Pascale PONGERARD,
Secrétaire de séance.